



CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE DE L'OEUVRE DE JOSEP PUIG I CADAFALCH

La Catalogne est prête à célébrer, en 2017, le 150 anniversaire de la naissance de l'architecte Josep Puig i Cadafalch et aussi le 100 anniversaire de son élection pour la présidence du Gouvernement Mancomunitat de Catalogne.

À cet égard et avec la volonté de diffuser au maximum l'œuvre de cet illustre architecte, l'Association des Amis de Josep Puig i Cadafalch (AAPC), et avec Foto-Cine Mataró UEC (Unió Excursionista de Catalunya), viennent de lancer un Concours Photographique International, d'accord avec les suivantes :

BASES DE PARTICIPATION

RECONNAISSANCES. De la part de la FCF (Fédération Catalane de Photographie) Ref.2017/13. Le concours devra, par la suite, se soumettre à leurs règles et les auteurs participants auront la possibilité d'obtenir les titres honorifiques correspondants.

PARTICIPANTS : Le Concours est ouvert aux amateurs et aux professionnels de tout le monde.

THÈME : l'œuvre architectonique de Josep Puig i Cadafalch en Catalogne.
(On peut se renseigner au sujet dans <http://www.amicspuigicadafalch.cat>)

MODALITÉ : Au moyen des archives digitales.

SECTIONS :

Section A : Monocrom et couleur. Toutes les techniques photographiques seront acceptées, à l'exception des montages qui puissent endommager l'intégrité architectonique.

Section B : Instagram. Mêmes règles que pour la Section A

NOMBRE DE PHOTOS.

Section A : Chaque auteur peut présenter un maximum de 6 photos.

Section B : Pas de limite au nombre de photos.

COMMENT PARTICIPER.

Section A. Le format doit être JPG, à 4000 pixels du côté le plus long de l'image.

Nous devons recommander que l'espace de couleur soit sRGB. Aucune archive ne pourra dépasser 3Mb.

L'inscription, ainsi que l'envoi des photos, devra se faire par la voie d'internet au moyen du site <http://www.fotocinematarouec.cat>, en suivant les instructions du programme informatique.

Section B Les photos devront se placer au hastag #150puigicadafalch et respecter les règles de ce réseau social.

Jury de sélection : Tous les mois un Jury de sélection de Foto-Cine Mataró UEC et des AAPC feront une sélection de 20 photos qui feront parti de la sélection finale.

Les photos sélectionnées chaque mois, comme celles de la sélection finale seront notifiées au réseau d'Instagram et ainsi au site WEB <http://www.fotocinematarouec.cat>

ANNONCE DES PRIX. Le verdict du Jury sera annoncé au hastag #150puigicadafalch, ainsi que dans le site WEB <http://www.fotocinematarouec.cat> et <http://www.amicspuigicadafalch.cat>
Les auteurs des photos, primées ou finalistes, devront communiquer une adresse de courriel aux organisateurs, dans le but de pouvoir être renseignés des aspects informatifs du Concours.

CALENDRIER DU CONCOURS.

Ouverture de l'admission des photos :	15 décembre 2016
Date limite d'admission des photos :	12 septembre 2017
Verdict du Jury :	16 et 17 septembre 2017
Communication du verdict :	20 septembre 2017
Inauguration de l'exposition et cérémonie de remise des prix :	17 octobre 2016

LES PRIX. SECTION A ET SECTION B

Prix d'honneur à l'auteur qui aura le plus grand nombre de photos classées parmi les finalistes : Médaille de l'AAPC et médaille de la FCF.

Prix aux photos individuelles :

- Prix de la Mairie de Mataró à la meilleure photographie.
- 1^{er} Accessit : Médaille de l'AAPC
- 2^{em} Accessit: Médaille de l'AAPC

Le même participant ne pourra être récompensé qu'avec un seul prix pour chaque Section. Le verdict du Jury sera sans appel.

FRAIS D'INSCRIPTION.

Section A : le droit d'inscription est de 10 euros / 15 \$ USD) par auteur, indépendamment du nombre de Sections ou il participera ou du nombre de photos présentées. Le paiement doit se faire à travers de PayPal et avec le formulaire d'inscription dans le site WEB <http://www.fotocinematarouec.cat> selon les instructions du programme informatique.

Les auteurs qui ne respecteront pas les règles de participation ou bien qui n'auront pas fait le paiement des droits d'inscription, ne seront pas admis au Concours.

Section B : inscription gratuite.

JURY.

- Esteve Mach i Bosch, président de l'AAPC (Associació d'Amics de J.Puig i Cadafalch) - Catalunya (España)
- Ferran Terra i Tarros, représentant de Foto-Cine UEC Mataró - Catalunya (España)
- Ramon Manent i Rodon, photographe professionnel international - Catalunya (España)
- Vicenç Semper i Jurado, (EFIAP) - Catalunya (España)

EXPOSITION : L'exposition des photos primées et des finalistes sera inaugurée le 17 octobre à l'endroit qui sera notifié aux participants.

EXPOSITION VIRTUELLE : Les photos présentées, ainsi que les statistiques du Concours pourront être consultées dans le site <http://www.fotocinematarouec.cat> de la sorte qu'on pourra en tirer un catalogue digital.

CATALOGUE IMPRIME : Les organisateurs se réservent la possibilité de publier un catalogue de haute qualité avec, au moins, les photos primées et les photos finalistes. Le cas arrivé, les participants seront informés du prix et des conditions pour en avoir des copies.

DROITS D'AUTEUR : l'Associació d'Amics de Josep Puig i Cadafalch (AAPC), ainsi que Foto-Cine Mataró (UEC) auront le droit d'utiliser les photos présentées au Concours (soient primées ou pas) pour des finalités culturelles (expositions, publications....) sans en tirer un profit économique et en ajoutant, toujours, le nom de l'auteur.

Les participants se responsabilisent d'être les auteurs des images et du fait qu'il n'y a pas de droits d'autres personnes sur les photos présentées. Le cas arrivé, ils devront faire face à des possibles réclamations à ce sujet.

Les doutes qui puissent se présenter sur l'interprétation des Bases, viendront soumis à la décision des organisateurs.

La participation au Concours entraîne l'acceptation pleine de ces Bases.